

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
PAIX - TRAVAIL - PATRIE



---

# RAPPORT ANNUEL DE PERFORMANCE 2014

**CHAPITRE 11**

**CONTROLE  
SUPERIEUR DE L'ETAT**

---

VERSION FRANÇAISE

---

## SOMMAIRE

---

	<b>NOTE EXPLICATIVE</b>	<b>4</b>
<b>1.</b>	<b>CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>5</b>
1.1.	RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE	6
1.2.	PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE	6
1.3.	CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES	6
1.4.	AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014	6
<b>2.</b>	<b>ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES</b>	<b>7</b>
2.1.	<b>PROGRAMME 136:</b> INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	8
2.1.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	9
2.1.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	9
2.1.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	9
2.1.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	11
2.2.	<b>PROGRAMME 137:</b> RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA FORTUNE PUBLIQUE	14
2.2.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	15
2.2.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	15
2.2.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	16
2.2.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	17
2.3.	<b>PROGRAMME 138:</b> GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT	25
2.3.1.	PRÉSENTATION DU PROGRAMME	26
2.3.2.	CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME	26
2.3.3.	PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014	27
2.3.4.	PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014	28

<b>3.</b>	<b>BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES</b>	<b>36</b>
3.1.	RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE	37
3.2.	LEÇONS APPRISES	37
3.3.	PERSPECTIVES	37

## NOTE EXPLICATIVE

---

En 2007 le Cameroun effectue une avancée indéniable dans la modernité à travers l'adoption le 27 décembre, de la loi portant Régime Financier de l'Etat. Cette « Constitution financière » introduit dans l'administration la gestion axée sur les résultats à travers le budget programme. En prélude au basculement dans ce nouveau mode gestion le 1<sup>er</sup> janvier 2013, la documentation budgétaire accompagnant le projet de loi de finance s'enrichie du Projet de Performance des Administrations (PPA). Ce document élaboré par chaque département ministériel ou institution, présente les programmes avec des objectifs assortis d'indicateurs de performance.

Par application de l'article 22 alinéa 3 de la loi de 2007, « le projet de loi de règlement est accompagné des rapports annuels de performance des administrations rédigés par les ordonnateurs principaux » et qui rendent compte de la performance projetée dans les PPA. Ainsi, en 2014, les premières évaluations de l'exécution du budget par programme ont eu lieu à travers la production par tous les départements ministériels des rapports annuels de performance de l'exercice 2013.

A cet effet, les pouvoirs politiques dans leur ensemble ont pu apprécier la mise en œuvre des programmes dans les départements ministériels. La Chambre des Comptes de la Cour Suprême à travers son avis sur le projet de loi de règlement et le parlement pendant l'examen de la loi de règlement pendant la session budgétaire.

En cette deuxième année d'élaboration des Rapports annuels de performance où l'exercice a été étendu aux institutions, l'accent est mis sur l'amélioration qualitative du document notamment au niveau du renseignement de la performance technique des administrations, dans le respect de ses trois parties :

- Contexte de mise en œuvre des programmes en 2014;
- Etat de mise en œuvre pour le compte de l'exercice 2014 ;
- Bilan stratégique et perspectives.

# 1. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

- 1.1. RAPPEL DE LA SYNTHÈSE STRATÉGIQUE
- 1.2. PRÉSENTATION DU DOMAINE D'INTERVENTION DU MINISTÈRE
- 1.3. CONTEXTE DE L'EXÉCUTION DES PROGRAMMES
- 1.4. AUTRES FAITS MAJEURS DE L'ANNÉE 2014

## 2. ETAT DE MISE EN OEUVRE DES PROGRAMMES

# 2014

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.1. PROGRAMME 136

INTENSIFICATION, DIVERSIFICATION DES AUDITS ET  
SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES  
GESTIONNAIRES INDELICATS

Responsable du programme

CHI ASAFOR Cornelius  
*Auditeur Interne*

### 2.1.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Réduire le risque de mal gouvernance et réparer les préjudices subis par l'Etat	
Indicateur	Intitulé:	Proportion des gestionnaires indélégats traduit devant le CDBF
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	15.0
	Année de référence:	2011
	Valeur Cible	10.0
	Année cible:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS Action 02: SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS	
DOTATIONS INITIALES	AE 1 686 300 000	CP 1 686 300 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	CHI ASAFOR Cornelius, Auditeur Interne	

### 2.1.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le contexte de la mise en œuvre du programme a été marqué par le déblocage tardif des ressources financières sollicitées pour les actions prévues, impactant ainsi négativement le timing prévu pour leur réalisation, et avec une incidence sur l'efficacité attendue, en raison du décalage observé.

Il y a également eu la situation de tension prévalant dans l'Extrême Nord, qui a conduit à la suspension, pour des raisons de sécurité, des missions programmées dans cette région.

### 2.1.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

Les actions prévues dans le cadre de ce programme 136 comprenaient l'intensification et la diversification des audits, et la systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélégats.

Pour ce qui est de l'action d'intensification et diversification des audits, elle s'est traduite par la réalisation de 17 missions d'audit sur les 21 initialement prévues, tandis que la systématisation de la sanction à l'encontre des gestionnaires indélégats s'est traduite par la tenue de 23 sessions du Conseil de Discipline Budgétaire et Financière sur les 25 programmées

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	36 gestionnaires indélégués traduits devant le CDBF sur les 356 mis en cause, soit une proportion de 10,11%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	10,11%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 1 781 481 761	CP 1 781 481 761
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE -95 181 761	Ecart CP -95 181 761
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 1 781 481 761	CP 1 781 481 497
TAUX DE CONSOMMATION	100 %	100 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	<p>Il était prévu que 10% des gestionnaires indélégués identifiés devaient être traduits devant le CDBF en 2014. Au cours de l'exercice, 10,11% l'ont effectivement été.</p> <p>C'est dire que le résultat prescrit a été atteint à plus de 100%, ce qui est révélateur des efforts fournis au vu des ressources utilisées.</p> <p>En effet, lesdites ressources ont été consacrées à la réalisation des missions de contrôle et d'audit, et des sessions du CDBF.</p>	
PERSPECTIVES 2015	Fixer un indicateur générique pour le programme de manière à traduire plus fidèlement les résultats obtenus au cours de l'année. En guise de proposition, l'indicateur du programme pourrait être le volume ou le montant des fonds distraits recouverts.	

## 2.1.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

### Action 01 INTENSIFICATION ET DIVERSIFICATION DES AUDITS

Au demeurant, l'action 1 «Intensification et dynamisation des audits », qui avait pour objectif de réduire le risque de mal gouvernance, comportait pour unique indicateur la proportion du budget contrôlé. 17% du budget a été effectivement contrôlé, sur les 30% prévus, pour un taux de réalisation technique de 56,67%. De manière concrète, 17 missions de contrôle ont été effectuées, sur les 29 envisagées, tandis que les dossiers permanents ont été collectés auprès de 90 entités, sur les 30 prévues en début d'année.

Sur le plan financier, sur une dotation initiale de 1 496 500 000 F CFA (AE) et (CP), il a été procédé à une révision qui a généré une majoration à 1 601 831 893 F CFA, pour une consommation effective de 1 362 677 490 F CFA (AE), soit 85,07%, et 1 355 871 641 F CFA (CP), soit 84,65%.

Ce niveau de réalisation a été dû aux difficultés de déblocage des fonds pour les activités prévues, ainsi qu'au recadrage budgétaire intervenu et à d'autres situations en termes de disponibilité financière qui ont eu une incidence notoire sur le niveau de résultats atteints.

Pour corriger la tendance ainsi décrite et obtenir des résultats plus conséquents dans l'avenir, il est fermement suggéré, en termes de perspectives, une plus grande disponibilité, en quantité et à temps, des ressources nécessaires pour la réalisation des missions d'audit et de contrôle prévues, la multiplication et la diversification de ces missions, ainsi que le recours automatique aux fonds dédiés pour la prise en charge des missions spéciales, non prévues dans le budget annuel initial, mais instruites par le Président de la République.

Par ailleurs, il est fermement recommandé que les indicateurs de ce programme soient reformulés de manière à refléter les résultats obtenus des interventions menées au cours de l'année.

OBJECTIF	Réduire le risque de mal gouvernance							
Indicateur	Intitulé:		Proportion du budget contrôlé				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  56,67%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		10.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		30.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		17% du budget contrôlé, soit un montant de 560 000 000 000						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 496 500 000	1 496 500 000	1 601 831 893	1 601 831 893	1 601 831 893	1 622 147 260	100 %	100 %
CONTEXTE DE								

MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Le contexte de la mise en œuvre de l'action a été marqué par les rajustements budgétaires observés au cours de l'année qui ont affecté les ressources disponibles pour mener les activités arrêtées. Il a également été relevé le déblocage tardif des fonds, remettant en cause la programmation initialement établie.</p> <p>En outre, la situation d'insécurité dans l'Extrême Nord a conduit à la suspension des missions programmées dans cette région.</p> <p>Par ailleurs, de nombreuses missions spéciales non programmées ont été instruites par le Président de la République, sans que les ressources appropriées y soient affectées, impactant ainsi la réalisation optimale de celles initialement prévues.</p>
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 17 missions d'audit effectuées;</li> <li>- Les dossiers permanents de 90 entités collectés sur 30 prévues en début d'année.</li> </ul>
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>En 2014, seulement 17% du budget a été contrôlé, sur les 30% prévus, pour un taux de réalisation technique de 56,67%.</p> <p>Le décalage observé est dû à la non réalisation des missions programmées dans l'Extrême Nord, suspendues en raison des problèmes de sécurité y prévalant.</p> <p>Par ailleurs, les ressources allouées se sont avérées insuffisantes, tout comme elles n'ont pas toujours été débloquées avec promptitude.</p> <p>Dans la même veine, les missions spéciales prescrites par le Président de la République, sans fonds dédiés, ont affecté les ressources allouées aux missions prévues en 2014.</p>
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Disposition en temps utile des ressources pour permettre la réalisation intégrale des actions prévues au cours l'année ;</li> <li>- Recours automatique aux fonds dédiés pour la prise en charge des missions spéciales, non prévues dans le budget annuel initial, mais instruites par le Président de la République.</li> </ul>

Action 02 SYSTEMATISATION DE LA SANCTION A L'ENCONTRE DES GESTIONNAIRES INDELICATS									
OBJECTIF	Réparer les préjudices subis par l'Etat								
Indicateur	Intitulé:	Proportion des gestionnaires indelicats sanctionnés						TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure	%							
	Année de référence:	2011							
	Valeur de référence:	0.0							
	Année cible:	2014							
	Valeur Cible	100.0							
	Réalisation exercice (Résultat technique):	36 gestionnaires indelicats traduits devant le CDBF ont été sanctionnés							
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE		
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP	
	189 800 000	189 800 000	179 649 868	179 649 868	179 649 604	178 649 604	100 %	100 %	
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<p>Les ressources allouées à cette action au titre de l'exercice ont été débloquées presque dans l'intégralité.</p> <p>Toutefois, l'éclat des décisions prises à ce niveau n'a pu être rehaussé en raison du nombre limité des sessions dû à l'étroitesse des fonds prévus pour l'instruction des affaires transmises au CDBF ou pour la tenue de ses sessions.</p> <p>Des efforts substantiels ont été consentis pour couvrir également les cas traduits devant le CDBF au titre de sessions spéciales sur très haute instruction d Président de la République.</p>								
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sanctions de 36 gestionnaires indelicats ;</li> <li>- Traduction de 11 cas devant le CDBF ;</li> <li>- Amendes et autres sanctions financières infligées aux gestionnaires indelicats : 3 195 818 477 F CFA ;</li> <li>- Récupération au titre d'amendes : 13 000 000 F CFA ;</li> <li>- Tenue de 23 sessions du CDBF.</li> </ul>								
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	<p>En raison de l'étroitesse de l'enveloppe budgétaire allouée à l'action, la totalité des ressources prévues a été débloquée. Ceci justifie pourquoi le résultat escompté a été réalisé à 100%.</p>								
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traduction systématique devant le CDBF des gestionnaires indelicats ;</li> <li>- Disponibilité, en quantité et à temps, des ressources nécessaires pour les sessions du CDBF prévues ;</li> <li>- Recours aux fonds dédiés pour les sessions spéciales tenues sur Très Haute Instruction du Président de la République ;</li> <li>- Accroissement des ressources allouées à l'exécution des décisions rendues par le CDBF ;</li> <li>- Renforcement de la concertation/collaboration entre les structures impliquées dans l'application des sanctions rendues par cet organe interministériel;</li> <li>- Reformulation de l'indicateur de cette action afin de permettre qu'il traduise les résultats probants obtenus au terme des interventions menées au cours de l'année.</li> </ul>								

# 2014

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.2. PROGRAMME 137

RENFORCEMENT DE LA PREVENTION DES ATTEINTES À LA  
FORTUNE PUBLIQUE

Responsable du programme

NDONG TOUNG Antoine  
*Auditeur Interne*

### 2.2.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Réduire le nombre d'irrégularités dans la gestion de la fortune publique	
Indicateur	Intitulé:	Proportion des Administrations produisant des informations complètes et transparentes sur leur gestion
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	9.0
	Année de référence:	2011
	Valeur Cible	20.0
	Année cible:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	<p>Action 01: SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE</p> <p>Action 02: RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DES AUDITEURS INTERNES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET ORGANISMES PUBLICS</p> <p>Action 03: RENFORCEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL DU CONSUPE</p> <p>Action 04: DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LES AUTRES ACTEURS INTERVENANT DANS LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE</p>	
DOTATIONS INITIALES	AE 329 000 000	CP 329 000 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	NDONG TOUNG Antoine, Auditeur Interne	

### 2.2.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

Le programme 137 des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat a été exécuté dans un contexte caractérisé par l'indisponibilité en temps réel des ressources financières, par l'attribution au Cameroun de la Direction Générale de l'AFROSAI pour une durée de neuf ans et l'organisation du Forum des Inspections Générales d'Etat (FIGE).

S'agissant de l'indisponibilité en temps réel des ressources financières, il faut relever que le déblocage des moyens intervient souvent longtemps après la programmation des activités. Cette situation impacte généralement le déroulement de ces activités.

Concernant les activités de l'Association des Institutions Supérieures de Contrôles des Finances Publiques des pays de l'Afrique subsaharienne (AFROSAI) en anglais, le Cameroun a été désigné pour occuper les fonctions de Secrétariat Général ainsi que celles de Directeur Général de cet organisme. Par ailleurs, le Cameroun a également abrité le Forum des Inspections Générales d'Etat (FIGE). Ces responsabilités génèrent des charges financières qu'il faut supporter à hauteur de 240 000 000 F CFA. En effet, ce financement devait être pris en charge par les bailleurs de fonds mais ceux-ci se sont désistés. Compte tenu des engagements déjà pris, le CONSUPE devait donc prendre en charge cette dépense.

### 2.2.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif de ce programme était de réduire le nombre d'irrégularités dans la gestion des finances publiques. Relativement aux domaines de compétence du CONSUPE, il fallait assurer d'une part l'encadrement technique, méthodologique et pédagogique en matière de contrôle et de vérification de la gestion de la fortune publique aux vérificateurs de l'ISC, et d'autre part outiller les structures de contrôle administratif et d'audit interne d'autres départements ministériels, des organismes publics et parapublics et des Collectivités Territoriales Décentralisées, ainsi que des gestionnaires de crédits, sur les mécanismes de protection de la fortune publique. Dans le même ordre d'idées, la coopération internationale avec les autres Institutions Supérieure de Contrôle s'est avérée impérative voire capitale.

Ainsi, l'indicateur de résultat de ce programme était la proportion des administrations produisant des informations complètes et transparentes sur leur gestion. A ce niveau, sur une projection de 20%, le CONSUPE n'a pu réaliser que 10%. Deux facteurs expliquent ces résultats mitigés. L'insuffisance des ressources financières qui n'a pas permis la collecte des dossiers permanents dans toutes les structures publiques, parapubliques et les Collectivités Territoriales Décentralisées. Ensuite, certaines Administrations, EPA et CTD n'ont pas pu transmettre leurs dossiers permanents au CONSUPE.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	10% des administrations sur 20% prévus ont transmis les documents susceptibles de fournir des informations relatives à leur gestion	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	50%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 304 317 936	CP 304 317 936
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 24 682 064	Ecart CP 24 682 064
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 304 317 936	CP 304 317 936
TAUX DE CONSOMMATION	100 %	100 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Le taux de réalisation de cet indicateur s'explique par l'insuffisance des ressources financières ce qui n'a pas permis la collecte des dossiers permanents dans toutes les structures publiques, parapubliques et les Collectivités Territoriales Décentralisées. Ensuite, certaines Administrations, EPA et CTD n'ont pas transmis leurs dossiers permanents au CONSUPE.	
PERSPECTIVES 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuite des activités de formation et de renforcement des capacités des autres acteurs du dispositif de lutte contre les atteintes à la fortune publique ;</li> <li>- Organisation des sessions de formation au profit des ordonnateurs et gestionnaires des crédits ;</li> <li>- Organisation des formations dans de nouveaux domaines d'audit ;</li> </ul>	

## 2.2.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

### Action 01 SENSIBILISATION AUX ENJEUX DE LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE

L'action décrite dans le tableau ci-dessus concerne la sensibilisation aux enjeux de la protection de la fortune publique. L'indicateur de performance qui permet de renseigner sur les résultats obtenus au niveau de cette action porte sur la proportion de gestionnaires de crédits publics à forte capacité budgétaire sensibilisée.

S'agissant des crédits affectés à l'exécution de cette action qui ont connu une légère baisse de 301 213 FCFA, soit 20 698 787 FCFA, leur utilisation n'a pas permis la réalisation intégrale des activités prévues, soit un taux d'exécution de 66.66%.

En effet, les activités majeures réalisées dans le cadre de cette action sont :

- l'organisation d'un atelier sur les enjeux de la protection de la fortune publique ;
- la conception, édition et distribution des recueils de textes normatifs ;
- la poursuite du processus d'élaboration d'un catalogue de directives sur les bonnes pratiques de gestion.

La mise en œuvre de cette action a été marquée non seulement par le déblocage tardif des ressources financières au niveau Ministère des Finances, mais aussi par l'insuffisance desdites ressources. Cela s'est traduit par l'organisation d'un seul atelier de formation sur deux envisagés. Il convient aussi de relever que la valeur cible de 30% a été quelque peu surévaluée.

Le résultat obtenu dans l'évaluation de cette action se justifie par deux facteurs : le déblocage tardif des ressources financières par le Ministère des Finances et l'insuffisance desdites ressources. En effet, la valeur cible de 30% des gestionnaires sensibilisés supposait l'organisation de plusieurs ateliers. Dans le cas d'espèce, un seul atelier a été organisé. Cette situation permet de relever que le pourcentage affecté à cet indicateur a quelque peu été surévalué comme sus évoqué.

En conclusion, les perspectives se situent dans la logique de la relecture de la valeur cible de l'indicateur de cette action, ce qui nous permettrait de mieux renseigner sur les résultats obtenus.

OBJECTIF	Développer la culture de la reddition des comptes							
Indicateur	Intitulé:		Proportion de gestionnaires des Administrations à forte capacité budgétaire sensibilisés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  66,66%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		30.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		20%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	21 000 000	21 000 000	20 698 787	20 698 787	20 698 787	20 698 787	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action a été marquée d'une part par le déblocage tardif des ressources financières au niveau Ministère des Finances, et d'autre part par l'insuffisance desdites ressources. Cela s'est traduit par l'organisation d'un seul atelier de formation sur deux envisagés. Il convient aussi de relever que la valeur cible de 30% a été quelque peu surévaluée							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- l'organisation d'un atelier sur les enjeux de la protection de la fortune publique ;</li> <li>- la conception, édition et distribution des recueils de textes normatifs ;</li> <li>- la poursuite du processus d'élaboration d'un catalogue de directives sur les bonnes pratiques de gestion</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Le résultat obtenu dans l'évaluation de cette action se justifie par deux facteurs : le déblocage tardif des ressources financières par le Ministère des Finances et l'insuffisance desdites ressources. En effet, la valeur cible de 30% des gestionnaires sensibilisés supposait l'organisation de plusieurs ateliers. Dans le cas d'espèce, un seul atelier a été organisé. Cette situation permet de relever que le pourcentage affecté à cet indicateur a quelque peu été surévalué comme sus évoqué.							
Perspectives 2015	Nous suggérons une relecture de la valeur cible de l'indicateur de cette action, ce qui nous permettrait de mieux renseigner sur les résultats obtenus.							

**Action 02** RENFORCEMENT ET DEVELOPPEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DES AUDITEURS INTERNES DES DEPARTEMENTS MINISTERIELS ET ORGANISMES PUBLICS

L'action décrite dans le tableau ci-dessus porte sur le renforcement et le développement des capacités professionnelles des auditeurs internes des départements ministériels, des organismes publics et des CTD. L'indicateur de performance permettant de renseigner sur les résultats obtenus au niveau de cette action est la proportion d'auditeurs internes formés.

Pour ce qui est des crédits, la dotation initiale d'un montant de 145 000 000 FCFA a été révisée à hauteur de 143 515 402 FCFA pour un montant de 130 792 740 FCFA finalement exécuté, soit un taux de 91.13%. Ces crédits ont servi à la réalisation des activités de cette action. Il s'est agit notamment :

- du développement et de l'actualisation des outils et méthodes de vérification ;
- de l'édition et la vulgarisation des outils et méthodes de vulgarisation ;
- de l'organisation de trois ateliers de formation au profit de 150 auditeurs des IGM, EPA et CTD
- de la Sensibilisation des personnels des IGM, EPA et CTD aux normes du COSO 2012 et 2013.
- de l'organisation d'un Forum des Inspections Générales d'Etat ;

La mise en œuvre de cette action s'est déroulée dans un contexte marqué par l'inadéquation entre les besoins, les charges et les ressources allouées. En effet, comme évoqué plus haut, le Cameroun occupe des responsabilités au niveau international notamment à l'AFROSAI, et a organisé le Forum international regroupant les Inspections Générales d'Etat. Toutes ces activités ont généré des charges supplémentaires d'un montant de 240 000 000 FCFA entièrement supportées par le CONSUPE après le désistement des bailleurs de fonds.

Les résultats obtenus dans l'évaluation de cette action s'expliquent par l'insuffisance des ressources financières mises à la disposition de l'Institution. En effet, le CONSUPE a dû renoncer à l'exécution de certaines activités de cette action telles que la conception, l'édition et la distribution des recueils de textes normatifs en matière gestion des finances publiques, dans le but de supporter les charges inhérentes à ces engagements internationaux tels que sus présentés.

Par ailleurs, l'écart entre la dotation révisée et le montant effectivement consommé d'un montant de 12 722 662 FCFA s'explique par une erreur générée par l'application PROBMIS. En effet, le plan de travail du CONSUPE de 2014 relève que tous les engagements financiers de cette action ont été effectués.

S'agissant des perspectives, et compte tenu de la particularité des missions institutionnelles du CONSUPE, nous suggérons la levée des blocages de précaution qui grèvent considérablement son budget et par ricochet freine l'exécution de ses activités.

OBJECTIF	Développer la fiabilité des contrôles de premier degré							
Indicateur	Intitulé:		Proportion d'auditeurs internes formés				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  83%	
	Unité de mesure		%					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		30.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		27%					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	145 000 000	145 000 000	143 515 402	143 515 402	143 515 402	151 605 540	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est déroulée dans un contexte marquée par l'inadéquation entre les besoins, les charges et les ressources allouées. En effet, comme évoqué plus haut, le Cameroun occupe des responsabilités au niveau international notamment à l'AFROSAI, et a organisé le Forum international regroupant les Inspections Générales d'Etat. Toutes ces activités ont généré des charges supplémentaires.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développement et actualisation des outils et méthodes de vérification ;</li> <li>- Edition et vulgarisation des outils et méthodes de vulgarisation ;</li> <li>- Organisation d'un séminaire des IGM des pays africains</li> <li>- Organisation de trois ateliers de formation au profit de 150 auditeurs des IGM, EPA et CTD</li> <li>- Sensibilisation des personnels des IGM, EPA et CTD aux normes du COSO 2012 et 2013.</li> <li>- Organisation d'un Forum international regroupant les Inspections Générales d'Etat.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus dans l'évaluation de cette action s'expliquent par l'insuffisance des ressources financières mises à la disposition de l'Institution. En effet, le CONSUPE a dû renoncer à l'exécution de certaines activités de cette action dans le but de supporter les charges inhérentes à ces engagements internationaux tels que sus présentés.							
Perspectives 2015	Compte tenu de la particularité des missions institutionnelles du CONSUPE, nous suggérons la levée des blocages de précaution qui grèvent considérablement son budget et par ricochet freine l'exécution de ses activités.							

## Action 03 RENFORCEMENT DES CAPACITES PROFESSIONNELLES DU PERSONNEL DU CONSUPE

L'action décrite dans le tableau ci-dessus porte sur le renforcement et développement des capacités professionnelles des personnels du CONSUPE. L'indicateur de performance permettant de renseigner sur les résultats obtenus au niveau de cette action est la proportion de vérificateurs formés conformément aux normes de l'INTOSAI (40% du temps de travail est dédié à la formation)

S'agissant des crédits, la dotation initiale d'un montant de 107 000 000 FCFA a connu une baisse de 21 024 463 FCFA, soit un montant de 85 975 537 FCFA réellement engagé et consommé. Ces crédits ont servi à la réalisation des activités de cette action. Il s'est agi notamment :

- organisation des ateliers de formation aux techniques de vérification;
- organisation des ateliers de mise à niveau au profit des anciens vérificateurs ;
- organisation des ateliers de renforcement des capacités des jeunes recrues aux techniques de la rédaction administrative;
- Organisation d'un atelier sur le job process ;
- Organisation des ateliers sur des thématiques spécifiques.

La mise en œuvre de cette action s'est déroulée dans un contexte marqué par l'insuffisance des ressources financières par rapport aux charges induites par les activités de formation. En plus, le Ministère de la Fonction Publique et de la Reforme Administrative a mis à la disposition du CONSUPE, sans concertation préalable, des jeunes fonctionnaires dont il fallait assurer la formation.

Les résultats obtenus s'expliquent par la volonté affichée des Services du CONSUPE de disposer d'un personnel mieux outillé sur les techniques et les méthodes de vérification.

Au niveau des perspectives, nous suggérons une meilleure allocation des ressources financières pour permettre au CONSUPE de mener à bien ses activités.

OBJECTIF	Améliorer le rendement des vérificateurs du CONSUPE							
Indicateur	Intitulé:	Proportion des vérificateurs formés annuellement à hauteur des normes INTOSAI					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2011						
	Valeur de référence:	0.0						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	30.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	27%					83%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	107 000 000	107 000 000	85 975 537	85 975 537	85 975 537	85 975 537	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est déroulée dans un contexte marqué par l'insuffisance des ressources financières par rapport aux charges induites par les activités de formation. En plus, le							

	Ministère de la Fonction Publique et de la Reforme Administrative a mis à la disposition du CONSUPE, sans concertation préalable, des jeunes fonctionnaires dont il fallait assurer la formation.
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- organisation des ateliers de formation aux techniques de vérification;</li> <li>- organisation des ateliers de mise à niveau au profit des anciens vérificateurs</li> <li>- organisation des ateliers de renforcement des capacités des jeunes recrues aux techniques de la rédaction administrative;</li> <li>- Organisation d'un atelier sur le job process</li> <li>- Organisation des ateliers sur des thématiques spécifiques.</li> </ul>
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus s'expliquent par la volonté affichée des Services du CONSUPE de disposer d'un personnel mieux outillé sur les techniques et les méthodes de vérification.
Perspectives 2015	Nous suggérons une meilleure allocation des ressources financières pour permettre au CONSUPE de mener à bien ses activités.

## Action 04 DEVELOPPEMENT ET RENFORCEMENT DE LA COOPERATION AVEC LES AUTRES ACTEURS INTERVENANT DANS LA PROTECTION DE LA FORTUNE PUBLIQUE

L'action décrite dans le tableau ci-dessus porte sur le développement et renforcement de la coopération avec les autres intervenants dans la protection de la fortune publique. L'indicateur de performance est le nombre d'acteurs avec lesquels il existe une convention. Les activités majeures réalisées sont :

- la signature d'une convention de collaboration avec l'ANTIC ;
  - déploiement des équipes de mission conjointe CONSUPE-ANTIC pour l'audit des systèmes informatiques utilisés dans les administrations ;
  - transmission à la chambre des comptes des dossiers mettant en cause les comptables publics.
- La mise en œuvre de cette action s'est caractérisée par les réticences de certains organismes nationaux impliqués dans le dispositif de lutte contre la corruption à l'instar de la CONAC, de la Chambre des Comptes. Il convient aussi de relever que la cible de cinq acteurs avec lesquels il devait exister une convention a été quelque peu surévaluée au regard du contexte dans lequel baigne l'Institution.

Les résultats obtenus s'expliquent par le refus de certains organismes publics d'établir un partenariat avec le CONSUPE. Toutefois, le CONSUPE a signé avec l'ANTIC une convention de collaboration dont l'une des retombées était le déploiement des équipes de mission conjointes portant sur le contrôle des systèmes informatiques installés dans les administrations.

Nous suggérons que dans le cadre de la revue des programmes, cette valeur cible soit revue à deux.

OBJECTIF	Développer une synergie d'action avec les autres acteurs de la lutte contre la corruption							
Indicateur	Intitulé:		Nombre d'acteurs avec lesquels il existe une convention				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  20%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		1.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		5.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	56 000 000	56 000 000	54 128 210	54 128 210	54 128 210	52 328 727	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN ŒUVRE DE L'ACTION	La mise en œuvre de cette action s'est caractérisée par les réticences de certains organismes nationaux impliqués dans le dispositif de lutte contre la corruption à l'instar de la CONAC, de la Chambre des Comptes. Il convient aussi de relever que la cible de cinq acteurs avec lesquels il devait exister une convention a été quelque peu surévaluée au regard du contexte dans lequel baigne l'Institution.							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Signature d'une convention de collaboration avec l'ANTIC ;</li> <li>- déploiement des équipes de mission conjointe CONSUPE-ANTIC pour l'audit des systèmes informatiques utilisés dans les administrations ;</li> <li>- transmission à la Chambre des comptes des dossiers mettant en cause les comptables publics ;</li> </ul>							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Les résultats obtenus s'expliquent par le refus de certains organismes publics d'établir un partenariat avec le CONSUPE. Toutefois, le CONSUPE a signé avec l'ANTIC une convention de collaboration dont l'une des retombées était le déploiement des équipes de mission conjointes portant sur le contrôle des systèmes informatiques installés dans les administrations. Il convient de préciser que les dépenses prévues dans le cadre de la signature des conventions avec les partenaires de l'ISC ont été engagées au vue de l'avancement des négociations. Mais à la veille de la signature des conventions, la CONAC et la Chambre des Comptes se sont retirées du processus, d'où l'affichage du taux de consommation de 100% des ressources allouées à cette activité.
Perspectives 2015	Nous suggérons que dans le cadre de la revue des programmes, cette valeur cible soit modifiée.

# 2014

RAPPORT ANNUEL  
DE PERFORMANCE

## 2.3. PROGRAMME 138

GOUVERNANCE ET APPUI INSTITUTIONNEL DES SERVICES DU  
CONTROLE SUPERIEUR DE L'ETAT

Responsable du programme

OKIE Johnson NDOH  
*Directeur des Affaires Générales*

### 2.3.1. PRÉSENTATION DU PROGRAMME

OBJECTIF	Appuyer la mise en œuvre des programmes des Services du Contrôle supérieur de l'Etat	
Indicateur	Intitulé:	Taux d'exécution du plan de mise à disposition des ressources financières
	Unité de mesure	%
	Valeur de référence:	100.0
	Année de référence:	2011
	Valeur Cible	100.0
	Année cible:	2014
ACTIONS DU PROGRAMME	Action 01: MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE Action 02: MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES Action 03: RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES Action 04: RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES Action 05: PROSPECTIVE, ETUDES TECHNIQUES DES PROGRAMMES ET PROJETS Action 06: PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES	
DOTATIONS INITIALES	AE 3 106 700 000	CP 2 941 700 000
RESPONSABLE DU PROGRAMME	OKIE Johnson NDOH, Directeur des Affaires Générales	

### 2.3.2. CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DU PROGRAMME

La mise en œuvre du programme 138 des Services du Contrôle Supérieur de l'Etat s'est faite dans un contexte particulier lié à la mise en place progressive du nouvel organigramme tel que le démontre la signature, le 03 février 2014, des décrets n°2014/045 et n° 2014/46 et de l'arrêté n°110 portant nomination de Responsables dans les Services du Contrôle Supérieur de l'Etat . En effet, les postes de Chefs de Divisions, Chef de Cellules et Chefs de Services et assimilés ont été pourvus pour la plupart. La nomination la plus conséquente pour le programme 138 a été la nomination d'un nouveau Directeur des Affaires Générales, en la personne de Monsieur OKIE Johnson NDOH en remplacement de Monsieur MBIDA AMOUGOU Roger. Lequel a assuré la fonction de responsable du programme à compter de la date de signature du décret.

En outre, le nouvel organigramme de septembre 2013 a érigé le Bureau des Marchés en Services des Marchés Publics, avec deux Bureaux : le Bureau des Appels d'Offres et le Bureau du Suivi et Contrôle de l'Exécution des Marchés. Les postes ont été pourvus, ce qui a engendré le dynamisme et la performance de ce domaine.

De même, la prise en compte des frais de fonctionnement de la Commission Ministérielle de Passation des Marchés Publics dans le budget du CONSUPE dès l'année 2014 a permis que celle-ci d'effectuer plus aisément ses missions. C'est ainsi qu'au mois de juin 2014, tous les

marchés avaient été attribués.

Pour ce qui est de l'exécution, le contexte a été marqué par la résiliation de deux contrats pour cause de défaillance du prestataire. L'un des deux a été réattribué, tandis que pour l'autre, le crédit a été perdu.

### 2.3.3. PERFORMANCE GLOBALE DU PROGRAMME EN 2014

L'objectif de ce programme était d'appuyer la mise en œuvre des programmes opérationnels de l'Institution. Pour mesurer l'atteinte de cet objectif, le taux d'exécution du plan de mise à disposition des ressources financières a été retenu comme indicateur, avec pour cible 100% en 2014.

Au terme de l'année 2014 et compte tenu du contrat résilié sans possibilité de sauvegarder le crédit, il apparaît que le taux de réalisation financière des programmes est de 96,56%.

RÉSULTAT TECHNIQUE OBTENU	96,6%	
TAUX DE RÉALISATION DE L'INDICATEUR	96,56%	
DOTATION DE CRÉDITS RÉVISÉS:	AE 3 036 200 303	CP 2 871 200 303
(écarts = Dot.init - Dot.rev)	Ecart AE 70 499 697	Ecart CP 70 499 697
CRÉDITS CONSOMMÉS	AE 2 932 053 514	CP 2 932 053 514
TAUX DE CONSOMMATION	96,6 %	96,6 %
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES	Résiliation de deux contrats pour cause de défaillance du prestataire. L'un des deux a été réattribué, tandis que pour l'autre, le crédit a été perdu.	
PERSPECTIVES 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Poursuivre l'appui de la mise en œuvre des programmes du CONSUPE ;</li> <li>- Atteindre un taux de 100% ;</li> <li>- S'assurer de la fiabilité des adjudicataires des contrats de sorte que l'exécution se déroule correctement ;</li> <li>- Réviser les extraits de certains indicateurs du programme pour plus de pertinence ;</li> <li>- Ajout d'une nouvelle action en relation avec les archives et la bibliothèque ;</li> <li>- Ajout de nouvelles activités dans certaines actions pour une meilleure cohérence ;</li> <li>- Reformulation de certains indicateurs pour mieux rendre compte de l'action visée.</li> </ul>	

### 2.3.4. PERFORMANCES DÉTAILLÉES DU PROGRAMME PAR ACTIONS POUR L'ANNÉE 2014

#### Action 01 MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'INFORMATIONS ET DE COMMUNICATIONS MODERNE

La mise en place d'un système d'information et de communication moderne qui visait l'amélioration de la qualité et la quantité de l'information et de la communication interne et externe de l'Institution en 2014 a été mise en œuvre, avec, comme indicateur de performance, le taux de mise en œuvre du schéma directeur informatique.

Cette action s'est réalisée dans un contexte caractérisé par l'absence d'un intranet, l'arrêt du fonctionnement du système de messagerie interne, l'obsolescence du système d'antivirus client/serveur du CONSUPE et l'absence d'un site web fonctionnel.

La réalisation de cette action prévoyait une autorisation d'engagement de 143 000 000 de francs, qui a été révisée à 137 984 450 francs. Quant au crédit de paiement, 137 902 261 francs ont été effectivement consommés. Ce qui porte globalement le niveau de réalisation technique à 100% et le taux de réalisation financière à 99,94%, dû au fait que les marchés ne représentent pas exactement le montant de l'enveloppe prévue.

Pour la conservation des résultats acquis et leur amélioration, certains éléments pourraient être mis en œuvre, comme la mise à jour du schéma directeur informatique qui est arrivé à son terme en 2014, l'ajout d'une nouvelle activité liée à la sécurisation des données, la redynamisation du comité de cyber-sécurité, la conception et la mise en service du site web de l'Institution et la planification de l'interconnexion des bâtiments abritant les services.

OBJECTIF	améliorer la qualité et la quantité de l'information et de la communication interne et externe							
Indicateur	Intitulé:	Taux de mise en oeuvre du schéma directeur informatique du CONSUPE					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2011						
	Valeur de référence:	30.0						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	70.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	70%					100%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	143 000 000	143 000 000	137 984 450	137 984 450	137 902 261	137 902 261	99,9 %	99,9 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Absence d'un Intranet dans les services;</li> <li>- Arrêt du fonctionnement du système de messagerie interne;</li> <li>Obsolescence du système d'antivirus client/serveur;</li> </ul>							
ACTIVITES MAJEURES RÉALISÉES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition de 30 ordinateurs et de 14 imprimantes ;</li> <li>- Acquisition d'une unité de production audiovisuelle ;</li> <li>- Acquisition d'un logiciel pour la gestion du suivi de l'application des sanctions du CDBF.</li> </ul>							

JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Le léger gap provient du fait que les marchés ne représentent pas le montant exact de l'enveloppe disponible en raison du principe du moins disant.
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"><li>- Elaborer le schéma directeur informatique 2016-2020 ;</li><li>- Ajouter une nouvelle activité liée à la sécurisation des données ;</li><li>- Redynamiser le comité de cyber sécurité ;</li><li>- Planifier l'interconnexion des bâtiments abritant les services;</li></ul>

## Action 02 MANAGEMENT DES RESSOURCES HUMAINES

Le management des ressources humaines qui visaient l'amélioration du rendement des personnels du CONSUPE en 2014 a été mis en œuvre avec comme indicateur de performance le délai moyen de traitement des dossiers, qui est le nombre de jours passé par un dossier à un poste de travail donné.

Cette action s'est réalisée dans un contexte caractérisé par la signature, le 03 février 2014, de décrets portant nomination de Responsables dans l'Institution, notamment les Chefs de Divisions, les chefs de Cellules, les Chefs de Service et assimilés.

La réalisation de cette action prévoyait une autorisation d'engagement de 717 500 000 de francs qui a été révisé à 770 892 431 francs. Quant au crédit de paiement, 718 055 963 francs ont été effectivement consommés. Ce qui porte globalement le niveau de réalisation technique à 100% et le taux de réalisation financière à 93,13%.

Pour la conservation des résultats acquis et leur amélioration, certains éléments pourraient être mis en œuvre comme l'ouverture des personnels techniques à de nouveaux corps de métier et expertises spécialisées et la désignation des personnels à tous les postes de responsabilité prévus par le nouvel organigramme.

OBJECTIF	Améliorer le rendement des personnels du CONSUPE							
Indicateur	Intitulé:		Délai moyen de traitement des dossiers				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		j					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		3.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		3						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	717 500 000	717 500 000	770 892 431	770 892 431	770 892 431	804 490 299	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Nomination de personnels à la cellule SIGIPES qui a engendré une redynamisation de la gestion du personnel, avec le fonctionnement effectif des postes de travail y dédiés. Raccordement du site principal au SIGIPES.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Démarrage effectif des travaux de la cellule SIGIPES ;</li> <li>- Déploiement d'un agent de validation du Trésor et d'un agent TSO ;</li> <li>- Évaluation et amélioration de la qualité du service ;</li> <li>- Gestion intégrée du personnel et de la solde ;</li> <li>- Avancement des agents décisionnaires ;</li> </ul> Mise en œuvre du plan de formation continue.							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Délais de traitement des dossiers raccourcis ;</li> </ul> Actes de carrière du personnel gérés sur site.							

Perspectives 2015	- Pourvoir tous les postes vacants, prévus par le nouvel organigramme ; Plus grande ouverture des personnels techniques à de nouveaux corps de métier et expertises spécialisées.
<b>Action 03</b>	<b>RATIONALISATION DE LA GESTION DES RESSOURCES MATERIELLES ET INFRASTRUCTURELLES</b>

La rationalisation de la gestion des ressources matérielles et infrastructurelles qui visaient l'amélioration des conditions et du cadre de travail des personnels du CONSUPE en 2014 a été mise en œuvre avec comme indicateur de performance le taux du personnel disposant des commodités standard de travail.

Cette action s'est réalisée dans un contexte caractérisé par l'accroissement de l'effectif du personnel, rendant ainsi critique le nombre de bureaux disponibles.

La réalisation de cette action prévoyait une autorisation d'engagement de 1 200 000 000 de francs, qui a été révisé à 1 177 987 358 francs. Quant au crédit de paiement, 982 869 352 francs ont été effectivement consommés. Ce qui porte globalement le niveau de réalisation technique à 90% et le taux de réalisation financière à 97,3%, lié à ce qu'un des contrats concernant la fourniture du mobilier de bureau a été résilié suite à la défaillance de l'adjudicataire.

Pour la conservation des résultats acquis et leur amélioration, certains éléments pourraient être mis en œuvre comme l'achèvement des travaux de construction de l'extension du bâtiment A et l'accélération de la réhabilitation des bâtiments, afin que chaque personnel ait un espace de travail décent. Pour le parc automobile dont la majorité des véhicules arrive à saturation du fait de leur intense utilisation, une dotation spéciale pour l'acquisition serait la bienvenue. En effet, l'achat annuel de quatre (04) véhicules ne résoudra pas le problème du parc automobile. En effet, plus le nombre de véhicules est bas, plus lesdits véhicules sont surutilisés et plus ils tombent en désuétude rapidement.

OBJECTIF	Améliorer les conditions et le cadre de vie des personnels du CONSUPE							
Indicateur	Intitulé:	Pourcentage du personnel disposant des commodités standard de travail					TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE	
	Unité de mesure	%						
	Année de référence:	2011						
	Valeur de référence:	50.0						
	Année cible:	2014						
	Valeur Cible	80.0						
	Réalisation exercice (Résultat technique):	70%					90%	
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	1 200 000 000	1 035 000 000	1 177 987 358	1 012 987 358	1 089 684 871	799 616 783	92,5 %	97,3 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le personnel est à l'étroit ; les effectifs dans certains bureaux sont pléthoriques							

<p>ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Acquisition de véhicules de mission ;</li> <li>- Acquisition de trois groupes électrogènes ;</li> <li>- Travaux de réhabilitation du bâtiment D du CONSUPE ;</li> <li>- Acquisition de mobilier de bureau pour les bâtiments A, B, C et D ;</li> <li>- Acquisition d'équipements de bureau ;</li> </ul> <p>Tranche ferme de la construction de l'extension du bâtiment « A » en cours.</p>
<p>JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)</p>	<p>Deux contrats ont été résiliés pour défaillance du prestataire. L'un de ces deux a été réattribué. Le contrat non réattribué avait pour objet l'acquisition de mobilier.</p>
<p>Perspectives 2015</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- - Terminer la construction de l'extension du bâtiment « A » ;</li> <li>- - Reformuler l'objectif pour qu'il devienne : « Améliorer les conditions et le cadre de travail des personnels du CONSUPE »</li> <li>- Equiper entièrement ce nouveau bâtiment.</li> </ul>

## Action 04 RENFORCEMENT DES CAPACITES INSTITUTIONNELLES

OBJECTIF	renforcer le positionnement stratégique du CONSUPE au sein de l'appareil institutionnel de l'Etat							
Indicateur	Intitulé:		Proportion du budget de l'Etat affecté aux missions d'audits				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  ND	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		1.0					
Réalisation exercice (Résultat technique):		ND						
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	44 000 000	44 000 000	38 999 265	38 999 265	38 999 253	38 999 253	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Insuffisance des ressources budgétaires internes, ce qui a suscité la recherche de financements innovants							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration et mise en œuvre d'un plan pluriannuel des missions de benchmarking.</li> <li>Tenue d'une séance de concertation avec les partenaires de l'Institution.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rapport de mission de benchmarking ;</li> <li>- Rapport général des assises organisées avec les partenaires de l'ISC</li> </ul>							
Perspectives 2015	Reformuler l'indicateur pour qu'il devienne : « Proportion du budget de l'Etat affecté au CONSUPE » avec comme cible 1%.							

### Action 05 PROSPECTIVE, ETUDES TECHNIQUES DES PROGRAMMES ET PROJETS

OBJECTIF	Rendre la cellule efficace							
Indicateur	Intitulé:		Nombre de livrables PPBS produit suivant la circulaire n° 050				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		4.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		4.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		4					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	55 500 000	55 500 000	45 106 330	45 106 330	45 106 330	43 756 371	100 %	100 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	La nomination, le 03 février 2014, des Responsables de la Cellule de la Prospective, des Etudes Techniques, des Programmes et des Projets.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extraits)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Elaboration des documents de la préparation du budget :</li> <li>-     - PAP 2015-2017 ;</li> <li>-     - CDMT 2015-2017 ;</li> <li>-     - PPA 2015 ;</li> <li>- RAP 2013.</li> </ul>							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extraits)	Tous les documents de la chaîne PPBS ont été élaborés							
Perspectives 2015	Reformuler cette action, et y ajouter des activités liées aux études et développement stratégique de l'ISC à proprement parler.							

## Action 06 PILOTAGE ET COORDINATION DES SERVICES

OBJECTIF	Assurer l'impulsion et le suivi de la mise en oeuvre de la stratégie du CONSUPE							
Indicateur	Intitulé:		Fréquence des réunions de coordination				TAUX DE RÉALISATION TECHNIQUE  100%	
	Unité de mesure		nb					
	Année de référence:		2011					
	Valeur de référence:		0.0					
	Année cible:		2014					
	Valeur Cible		1.0					
	Réalisation exercice (Résultat technique):		1					
CRÉDITS	DOTATION INITIALE		DOTATION RÉVISÉE		CONSOMMATION		TAUX DE RÉALISATION FINANCIÈRE	
	AE	CP	AE	CP	AE	CP	AE	CP
	946 700 000	946 700 000	865 230 469	865 230 469	849 468 368	849 481 855	98,2 %	98,2 %
CONTEXTE DE MISE EN OEUVRE DE L'ACTION	Le pilotage et la coordination des services ont été exécutés dans un contexte budgétaire marqué par la deuxième année d'apprentissage du budget programme, qui oblige à changer la philosophie de la dépense publique. Cet apprentissage commence à porter ses fruits.							
ACTIVITES MAJEURES REALISEES (présentation des extrants)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suivi de l'application des procédures ;</li> <li>- Lecture et validation des rapports préliminaires de mission par le Comité d'audit ;</li> <li>- Lecture et validation des rapports de mission par le Comité de lecture;</li> <li>- Sécurisation des bâtiments par la Cellule de sécurité ;</li> <li>- Assistance exceptionnelle aux personnels par la ligne aide et secours exceptionnels ;</li> <li>- Suivi de la planification budgétisation et suivi évaluation PPBS ;</li> </ul> Suivi de l'exécution courante du budget ;							
JUSTIFICATION DU RÉSULTAT ET DE L'UTILISATION DES RESSOURCES (extrants)	Globalement, l'action a été exécutée de façon satisfaisante. Les diverses activités déployées ont permis à l'Institution d'atteindre un niveau acceptable de réalisation des objectifs à elle assignés.							
Perspectives 2015	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Suite de la mise en œuvre de l'organigramme ;</li> <li>- Relecture des activités pour lesquelles rendent mieux compte de la performance de l'Institution</li> </ul>							

### 3. BILAN STRATEGIQUE ET PERSPECTIVES

- 3.1. RAPPROCHEMENT DES RÉSULTATS OBTENUS AVEC L'OBJECTIF STRATÉGIQUE DU MINISTÈRE**
  
- 3.2. LEÇONS APPRISSES**
  
- 3.3. PERSPECTIVES 2015**